

les principes constitutionnels de souveraineté du Parlement et de suprématie de la Loi.—(*Avis de motion n° 9*).

Le débat se poursuit;

L'heure réservée aux affaires émanant des députés est expirée.

A huit heures du soir, en conformité des dispositions de l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre revient à l'appel des «Affaires courantes ordinaires».

Le débat reprend sur la motion de M. Allmand, appuyé par M. Cullen,—Que le Bill C-84, Loi modifiant le Code criminel (meurtre et certaines autres infractions graves), soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

Le débat se poursuit;

Du consentement unanime, la Chambre revient à la «Présentation de rapports des Comités permanents et spéciaux».

M. Parent, au nom de M. Boulanger, du Comité permanent des affaires des anciens combattants, présente le onzième rapport de ce Comité, dont voici le texte:

Conformément à son Ordre de renvoi du mercredi 25 février 1976, votre Comité a étudié les crédits sous la rubrique Affaires des anciens combattants du Budget principal des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1977 et en fait rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicules n°s 23 et 24*) est déposé.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints à ce rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 186 aux Journaux*).

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures du soir, la motion «Que la Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 40 du Règlement.

Après débat, cette motion est réputée agréée.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'alinéa b) du paragraphe (4) de l'article 65 du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

M. Saltsman en remplacement de M. Nystrom sur la liste des membres du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) en remplacement de M. Orlikow sur la liste des membres du Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

MM. Scott et Leggatt en remplacement de MM. Hnatyshyn et Gilbert sur la liste des membres du Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

M. Knowles (Norfolk-Haldimand) en remplacement de M. Masniuk sur la liste des membres du Comité permanent des affaires des anciens combattants.

M. Lambert (Edmonton-Ouest) en remplacement de M. Towers sur la liste des membres du Comité permanent des affaires des anciens combattants.

États et rapports déposés auprès du Greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur le Bureau de la Chambre, conformément aux dispositions du paragraphe (1) de l'article 41 du Règlement, savoir:

Par M. Macdonald (Rosedale), membre du Conseil privé de la Reine,—Rapport (en français et en anglais) sur les opérations du Compte du fonds des changes ainsi que le rapport de l'Auditeur général concernant la vérification du Compte, pour l'année civile 1975, conformément à l'article 17 et au paragraphe (2) de l'article 18 de la Loi sur la monnaie et les changes, chapitre C-39, S.R.C., 1970. (Document parlementaire n° 301-1/133B).

Par M. Sharp, membre du Conseil privé de la Reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 mars 1976, demandant copie du plus récent exemplaire de tout journal, revue ou bulletin publié par chaque ministère, organisme ou société de la Couronne.—(*Avis de motion portant production de documents n° 94*). (Document parlementaire n° 301-3/94).

A 10 h. 33 du soir, la Chambre s'ajourne à demain, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.